



ROBAN GEL FICHE TECHNIQUE



DESCRIPTIF PRODUIT

Rodenticide à base de pâte prête à l'emploi.

Matière active : 0,005% m/m difenacoum (CAS No. 56073-07-5) et 0,001% m/m benzoate de dénatonium (amérisant).

Support :	Pâte appât
Cibles	Rat et souris
Usages autorisés :	Professionnels 3D certifiés
Lieu d'utilisation :	interieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles
Réf. RA784 :	Carton de 8 x 300g Carton de 12x 300g

INFORMATIONS COMMERCIALES

Appât prêt à l'emploi pour un usage polyvalent contre les rats et / ou souris.

Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte. Bonne appétence et tenue dans les temps.

Appât à base de Difenacoum :

- Efficace par ingestion unique
- Antidote disponible (vitamine K1 sous contrôle médical).

Non détecté par les rongeurs, l'agent d'amertume (Benzoate de Denatonium) prévient les risques d'absorption accidentelle par l'homme.

Les rongeurs meurent quelques jours après consommation, ce qui n'éveille donc pas la méfiance de leurs congénères.

Produit présentant une bonne appétence et recommandé en situation de compétition alimentaire.

TOXICOLOGIQUE

Non classé.

INDICATIONS POUR LE MEDECIN : Le ROBAN GEL contient un rodenticide anticoagulant, un traitement à la vitamine K1 devrait être nécessaire pendant une longue période. **Centres antipoison : INRS 01 45 42 59 59**

MÉTHODE D'APPLICATION

Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appât sécurisées ou dans d'autres stations d'appâts couvertes. Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles.

Identifier au préalable le rongeur, le comportement diffère selon l'espèce ciblée. Si possible, éliminer toute source de compétition alimentaire sur le site. Par mesure de sécurité, il est recommandé de ramasser les rongeurs morts et de les traiter comme des déchets selon la réglementation en vigueur afin qu'ils ne soient pas consommés par d'autres animaux (risques d'intoxication secondaire).

Utilisation en intérieur et autour des bâtiments :

- contre les rats, forte infestation: jusqu'à 200g de produit espacé de 5 mètres.
- contre les rats, faible infestation: jusqu'à 200g de produit espacé de 10 mètres.
- contre les souris, forte infestation: jusqu'à 40g de produit espacé de 2 mètres.
- contre les souris, faible infestation: jusqu'à 40g de produit espacé de 5 mètres.

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION.

avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.

Page 1 sur 2
Mise à jour le 06.03.15

FDS disponible sur www.aedes.fr



ROBAN GEL

FICHE TECHNIQUE

SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION

Stocker le produit à l'abri de la lumière. (S2) Conserver hors de la portée des enfants. (S13) Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. (S20/21) Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage en zone non submersible et à l'abri des intempéries. (S49) Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

En cas d'exposition (ingestion, ...), contacter un centre antipoison: liste des 10 centres anti-poison INRS 01 45 42 59 59.

- En cas d'ingestion, se rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.
- (S46) En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- En cas d'inhalation, respirer de l'air frais et se reposer. Si malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Indication pour le médecin: le produit contient un rodenticide anticoagulant, un traitement avec de la vitamine K1 pourrait être nécessaire pendant une longue période. Instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit biocide et de son emballage : (S35) Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations.

RECOMMANDATIONS

Les postes d'appâtage ne doivent pas être utilisées pour contenir d'autres produits que des rodenticides. Le port de gants est obligatoire. Ne pas ouvrir les sachets. Se laver les mains après utilisation. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement. Alternier les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition des phénomènes de résistance. Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène. Vérifier l'efficacité du produit sur site: le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. Ne pas utiliser le produit dans des zones où des cas de résistance sont suspectés ou établis. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâtage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.